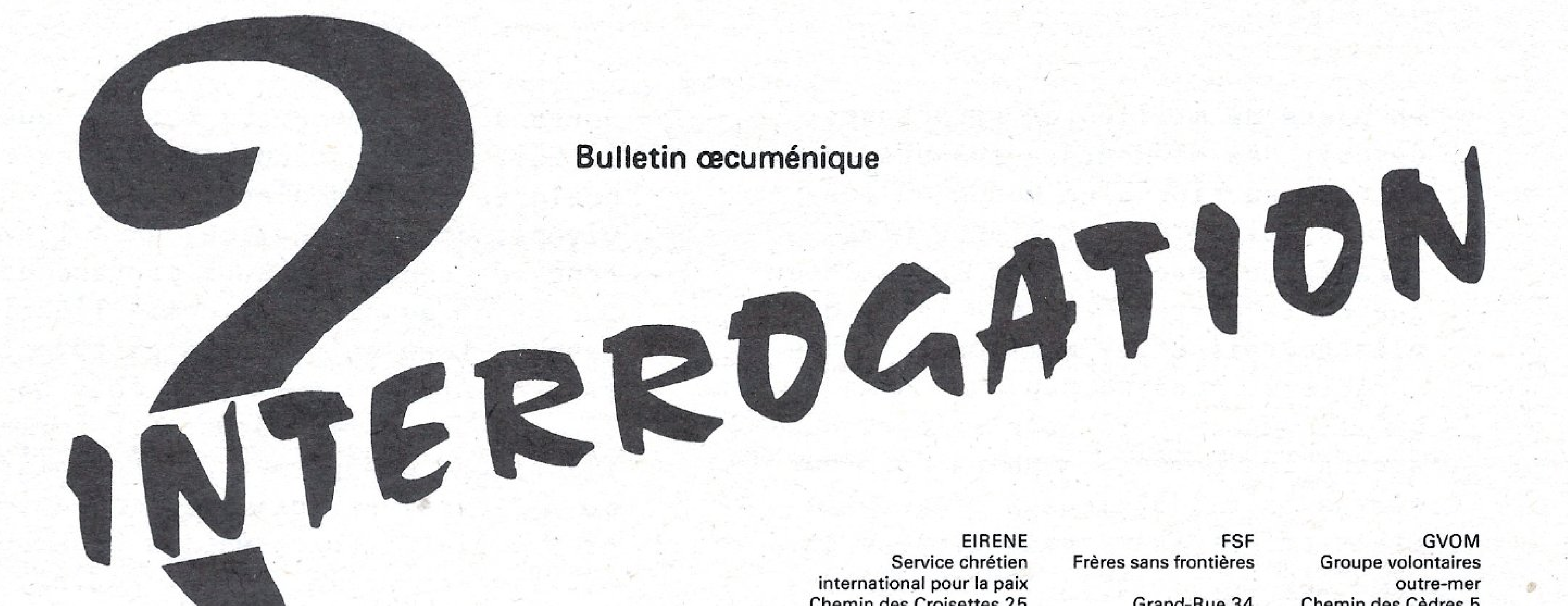


Bulletin œcuménique

EIRENE
Service chrétien
international pour la paix
Chemin des Croisettes 25
CH-1066 Epalinges
CCP: 23-50 46

FSF
Frères sans frontières
Grand-Rue 34
CH-1700 Fribourg
CCP: 17-77 86

GVOM
Groupe volontaires
outre-mer
Chemin des Cèdres 5
CH-1000 Lausanne 9
CCP: 10-209 68

15 octobre 1974

numéro 7
paraît 8 fois par année

GAUCHISTES OU DROITISTES ?

Depuis plusieurs années, nous sommes suspectés d'être devenus des révolutionnaires aux yeux des uns, des réactionnaires aux yeux des autres. Il suffit, par exemple, qu'on écrive dans ce bulletin des mots tels : libération ou rédemption, aliénation ou conversion des coeurs, ventes d'armes ou retraite spirituelle, pour qu'aussitôt d'aigres colères se déchaînent à droite ou à gauche. Nous avons opté, une fois pour toutes, pour la situation inconfortable du chrétien engagé au nom de sa foi.

Oui, nous voulons partager la lutte des hommes et des peuples exploités. Oui, nous voulons dénoncer les injustices d'où qu'elles viennent. Oui, nous voulons refuser le règne de l'argent, du profit et de la violence. Pourquoi ? Parce que nous faisons partie des pays riches, de pays qui détiennent le pouvoir dans le monde, de pays dont la carte coïncide étrangement avec celle des chrétiens. Mais en même temps, nous voulons concrétiser l'esprit des Béatitudes, célébrer le Christ ressuscité caché dans nos frères, satisfaire l'aspiration des jeunes à une vie évangélique et spirituelle qui traverse et dépasse la contestation des institutions.

Ainsi nos mouvements ont-ils pris nettement position pour le rejet de l'initiative contre la population étrangère de l'Action Nationale.

Parce que nous ne voulons pas d'un homme aveugle, égoïste et ratatiné, mais d'un homme ouvert et sensible aux autres, ouvert et sensible à Dieu.

Notre ambition ? Au délà des mers aussi bien qu'en Suisse, participer à la mise

en place de meilleures structures, devenir des éléments agissants dans la construction d'un monde où les hommes soient debout et non plus écrasés ou avachis. Nous savons bien que cette terre n'est pas telle qu' elle devrait être. Mais en tant que chrétiens, nous ne pouvons accepter qu'elle demeure ce qu'elle est. Nous savons les hommes capables de mieux s'organiser, de mieux partager, de mieux fraterniser. Nous croyons que Dieu est parmi eux, au travail.

Nous poursuivrons dans cette voie, résolument. Sans vivre de mythes ou d'utopies, mais les yeux fixés sur le Christ, source de notre force, de notre action, de notre foi. A cause de Lui, nous continuerons de jeter quelques graines d'espérance là où nous vivons, dans la réalité, dans l'existence de ceux dont nous partageons la marche en avant. Car, comme l'écrivait Jacques Loew au retour d'un récent voyage en Afrique : "Chaque fois qu'une femme ou un homme auront été formés, ils seront des germes d'immortalité. Il en est des institutions comme des arbres : ni le tronc, ni les branches, ni même les racines ne garantissent leur immortalité, mais celle-ci résulte des graines emportées par le vent et perpétuant la forêt.

Paul Jubin

* * * * * * * *

SUPPRESSION DES VOLONTAIRES DE LA CONFEDERATION

Avec l'assentiment du Chef du Département Politique Fédéral, le Délégué à la Coopération technique a décidé de mettre progressivement fin au Programme suisse d'assistants techniques à partir du 1er juillet 1974.

On invoque le bloquage de l'effectif du personnel, la situation précaire des finances fédérales et la nécessité de comprimer les dépenses. On attribuera, au sein de la Coopération technique, une plus grande attention au travail d'étude et de conception pour rendre la coopération plus systématique et plus cohérente.

En fait, on a bel et bien sacrifié, liquidé la section des volontaires de la Confédération. Certes, les assistants techniques actuellement sur le terrain termineront leur contrat et les projets agréés avant le 1er juillet seront menés à terme. Mais pour le reste, le volontariat est mort !

Des agents de développement seront engagés par les sections régionales : Afrique, Asie, Amérique latine contre reconnaissance de qualifications éprouvées, de diplômes de bon poids, c'est-à-dire contre de solides rémunérations. Dans le style officiel, on peut appeler cela une valorisation des compétences ! N'empêche que la décision est lourde de conséquences.

1. L'esprit du volontariat, c'est-à-dire un esprit de service, de relative gratuité, disparaît de la Coopération technique officielle;
2. En réduisant de moitié au moins, dans les deux prochaines années, le nombre des assistants techniques et de quelques experts, la Confédération accentue le primat des valeurs monnayables, voire une certaine connivence avec les pouvoirs d'argent ou des firmes helvétiques implantées outre-mer.

Si techniquement, la décision de la Coopération technique peut se justifier, politiquement et moralement elle constitue à nos yeux une erreur.

Réd.

Ouverture du Concile des jeunes Taizé 1er septembre 1974

LETTRE AU PEUPLE DE DIEU

Nous sommes nés sur une terre qui est inhabitable pour la plupart des hommes. Une grande partie de l'humanité est exploitée par une minorité qui jouit de privilèges intolérables. Les régimes policiers sont nombreux à protéger les puissants. Des sociétés multinati onales imposent leurs lois. Le profit et l'argent règnent. Ceux qui détiennent le pouvoir n'écoutent presque jamais les hommes sans voix.

Et le peuple de Dieu, quelle voie de libération ouvre-t-il ? il ne peut pas esquiver cette question.

Quand les chrétiens des premiers temps se sont trouvés devant une question insoluble et qu'ils allaient se diviser, ils ont décidé de se réunir en concile. Nous nous sommes souvenus de cela à Pâques 1970, quand nous cherchions des réponses pour notre temps. Et nous avons opté non pas pour un forum d'idées, non pas pour des congrès, mais pour un concile des jeunes, c'est-à-dire une réalité qui réunit des jeunes de tous les pays et nous engage sans ambiguité à cause du Christ et de l'Evangile.

Au coeur du concile des jeunes se trouve le Christ ressuscité. C'est lui que nous célébrons, présent dans l'eucharistie, vivant dans l'Eglise, caché dans l'homme notre frère.

Pendant quatre ans et demi de préparation, nous nous sommes fait d'incessantes visites les uns aux autres, Nous avons parcouru la terre en tous sens, malgré des moyens très précaires. En certains lieux, les conditions politiques nous ont fait traverser des situations graves .

Peu à peu une conscience commune s'est dégagée. Elle a été façonnée plus particulièrement par la voix de ceux d'entre nous qui sont soumis à la dépendance, à l'oppression, ou qui sont réduits au silence.

Et aujourd'hui nous avons une certitude : le Christ ressuscité prépare son peuple à devenir tout en même temps peuple contemplatif, assoiffé de Dieu; peuple de justice, vivant la lutte des hommes et des peuples exploités:, peuple de communion où l'incroyant trouve aussi une place créatrice.

Nous sommes partie prenante de ce peuple. C'est pourquoi nous lui adressons cette lettre, pour partager avec lui les inquiétudes qui sont en nous et les attentes qui nous dévorent.

De nombreuses Eglises, dans l'hémisphère sud comme dans l'hémisphère nord, sont surveillées, soumises à des tracasseries, voire à la persécution. Certaines d'entre elles donnent la preuve que, sans liens avec le pouvoir politique, sans moyens de puissance, sans richesses, l'Eglise peut connaître une naissance nouvelle, devenir force libératrice pour les hommes et rayonner Dieu.

Une autre partie du peuple de Dieu, dans l'hémisphère nord comme dans l'hémisphère sud, pactise avec l'inégalité. Des chrétiens individuellement et beaucoup d'institutions d'Eglise ont capitalisé les biens, amassé d'immenses richesses en argent, en terres, en bâtiments, en actions dans les banques. Il est des pays où les Eglises demeurent liées aux pouvoirs politiques ou financiers. Prenant sur leur superflu, elles donnent de fortes sommes pour le développement mais ne modifient pas pour autant leur propres structures. Des institutions d'Eglise se donnent les moyens les plus efficaces pour accomplir leur mission, animer leurs activités, réunir leurs commissions. Mais beaucoup constatent que, peu à peu, la vie s'en va, laissant les institutions tourner à vide. Les Eglises sont de plus en plus abandonnées par les hommes de notre temps. Leur parole perd sa crédibilité.

Les chrétiens des premiers temps, eux, mettaient tout en commun, ils se rassemblaient chaque jour pour prier. Ils vivaient dans la joie et la simplicité. A cela ils étaient reconnus.

Pendant les dernières années de préparation au concile des jeunes, dans l'extrême diversité des suggestions exprimées, voici les intuitions qui l'emportent sur toutes les autres et auxquelles nous consacrons la première période du concile des jeunes :

Eglise, que dis-tu de ton avenir ?

Vas-tu renoncer aux moyens de puissance, aux compromissions avec les pouvoirs politiques et financiers ?

Vas-tu abandonner les privilèges renoncer à capitaliser ? Vas-tu enfin devenir "communauté universelle de partage", communauté enfin réconciliée, lieu de communion et d'amitié pour toute l'humanité ?

Localement et sur la terre, vas-tu ainsi devenir la semence d'une société sans classes et sans privilégiés, sans domination d'un homme sur l'autre, d'un peuple sur l'autre ?

Eglise, que dis-tu de ton avenir ?

Vas-tu devenir "peuple des béatitudes" sans autre sécurité que le Christ, peuple pauvre, contemplatif, créateur de paix, porteur de la joie et d'une fête libératrice pour les hommes, quitte à être persécutée pour la justice ?

Si nous sommes partie prenante, nous savons que nous ne pouvons rien demander d'exigeant aux autres sans risquer nous-mêmes le tout pour le tout. Qu'avons-nous à craindre ? Le Christ ne nous dit-il pas : "Je suis venu allumer un feu sur la terre et comme je voudrais que déjà il brûle !" Nous oserons vivre le concile des jeunes comme une anticipation de tout ce que nous demandons. Nous oserons nous engager ensemble et sans retour à vivre l'inespéré, à faire jaillir l'esprit des béatitudes dans le peuple de Dieu, à être ferments d'une société sans classes et sans privilégiés.

Texte intégral de la "Lettre aux Eglises", tiré de la V.P. du 13.9.74

FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF

ILS SONT RENTRES AU PAYS

- Paul et Carole Mathews et leurs enfants Guy, Etienne et Aude-Marie, des Ateliers St Joseph, à Rufisque, Sénégal; provisoirement en congé en Suisse avant une nouvelle affectation au Sénégal.

- Bruno Perroulaz, employé de commerce, Librairie Bon Pasteur, Lomé, Togo; actuellement : 36 rue des Bains, 1205 Genève.

- Simone Rossier, infirmière, Dispensaire de Manengolé, Cameroun; actuellement à 1564 Domdidier, FR.

- Georgette Fragnière, infirmière, Dispensaire de Manengolé, Cameroun; actuellement à 1776 Montagny-la-Ville.

- Adelaïde Kühne, infirmière et sage-femme, du Dispensaire de N'Guéniène, Sénégal; actuellement à Doggen V, 8717 Benken SG.

- Augustin Carrupt, ancien FSF et envoyé par la CT à Babasagouay, Madagascar, actuellement à 1915 Chamoson.

- Blaise et Bernadette Oriet, Servicio à la Comunidad, Huancavelica, Pérou; et leur fils Boris, actuellement à Chavon Dedos 18 H, 2852 Courtételle.

DEPARTS

- Franco et Donatella FERRARI, et leurs enfants à l'école-pilote subventionnée par la Coopération technique suisse, à Doba, Tchad (13.9.1974).

MARIAGE

- *Adrienne Brahier et Raymond JECKER, animateurs du groupe Jura, ont célébré leur union le 21 septembre 74 à Lajoux. Adresse 2718 Lajoux, Jura.*

NAISSANCES

- *David, le 4 août 1974 au foyer de Céline et Jacques REY, Immeuble Crans-Genen, 3962 Montana-Vermala (anciens du Burundi)*

- *Véronique, le 16 août 1974, au foyer de Marie-Françoise et Jean-François DELARUE-Rossi, 14 rue Marcoz; 73 St Jean-de-Maurienne, Savoie (anciens Cameroun)*

- *Christelle, le 8 septembre 1974 au foyer d'Edith et Daniel CUENNET-Noesberger 54 ch. St Barthélémy, 1700 Fribourg (anciens de Guinée et du Cameroun)*

- *Samuel, le 9 septembre 1974 au foyer de Michel et Gisèle GAUD-Michaud, 1257 Charrot (GE)(ancienne du Rwanda)*

- *Philippe, le 20 septembre 1974 au foyer de Valérie et Hermann FOFMANN-Rey, Lazier, 3941 Lens (ancien du Gabon).*

FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF

STAGE FINAL 1974

Il s'est déroulé au Bouveret, du 22 juillet au 12 août. Commencé par une journée consacrée à la lecture de la Bible, il devait se révéler stimulant pour la vie spirituelle. Bien que centrée sur l'heure liturgique quotidienne, la communauté cherchait à tâtons à former "un coeur et une âme"...

La dynamique des relations humaines donna un sérieux coup de pouce ! Voire même pour certains de solides coups de poing au creux de l'estomac ! Mais toujours pour des pas en avant, avec plus de lucidité et de courage. Les peurs se dissolvant peu à peu, le groupe a pu se cimenter... à tel point que plus rien n'était entrepris sans la participation de tous. Les journées alternaient avec des activités plus concrètes (électricité, premiers soins, robinetterie, pannes et moteurs - merci Romain pour le manuel du petit débrouillard, si bien illustré !) et plus intellectuelles (études de projets, conférences). Les trois jours consacrés à l'étude du milieu furent marquants et les amitiés créées à Isérables, à Sarreyer, à Arbaz, ne s'éteindront pas avec la saison d'été. Relevons aussi la journée marquante passée avec Fernand Vincent, entièrement réservée à l'étude de cas de corruption. A l'aide d'une grille d'analyse, ils furent disséqués au niveau des causes et des conséquences, comme on doit le faire avant d'entreprendre et de justifier une action. Beaucoup de travaux en équipes, de carrefours soudèrent les participants sur le vécu. Une participante l'écrivait : "J'ai vécu ce stage comme un appel au dépassement". Et déjà 5 stagiaires ont regagné leur poste au-delà des mers. D'autres les suivront incessamment.

ANIMATEURS ET ASSEMBLEE GENERALE

Le week-end des animateurs suivi de l'assemblée générale a permis de faire le point du cycle 73/74 et de préparer la prochaine année de préparation. Au cours de l'année écoulée, on a fortement insisté sur un engagement en Suisse avant toute affectation dans le tiers-monde. Il s'agit maintenant de proposer avec plus de vigueur la possibilité d'un départ outre-mer puisque notre mouvement en a fait sa spécificité. A cet égard, les jeunes volontaires chrétiens seront accompagnés d'une manière plus individuelle sur leur cheminement spirituel. Chercher ensemble pour passer de la nuit de nos doutes à la lumière de la foi.

Un effort particulier sera voué au recrutement en sollicitant davantage les candidats en fonction des besoins exprimés et reconnus comme valables. La presse régionale, les correspondants radio et TV seront sollicités, notamment pour mettre en évidence les réalisations vécues par ceux qui viennent de rentrer au pays.

Les animateurs se retrouveront pour deux week-ends de formation : l'un les 9 et 10 novembre, l'autre les 8 et 9 février.

Le calendrier du cycle 74/75, l'adresse des principaux animateurs, ainsi que le compte-rendu de la rencontre des anciens paraîtront dans le prochain numéro d'Interrogation.

TIMBRES: Nous accueillons toujours avec reconnaissance les envois de timbres oblitérés, qu'ils soient des timbres ordinaires ou des timbres spéciaux.

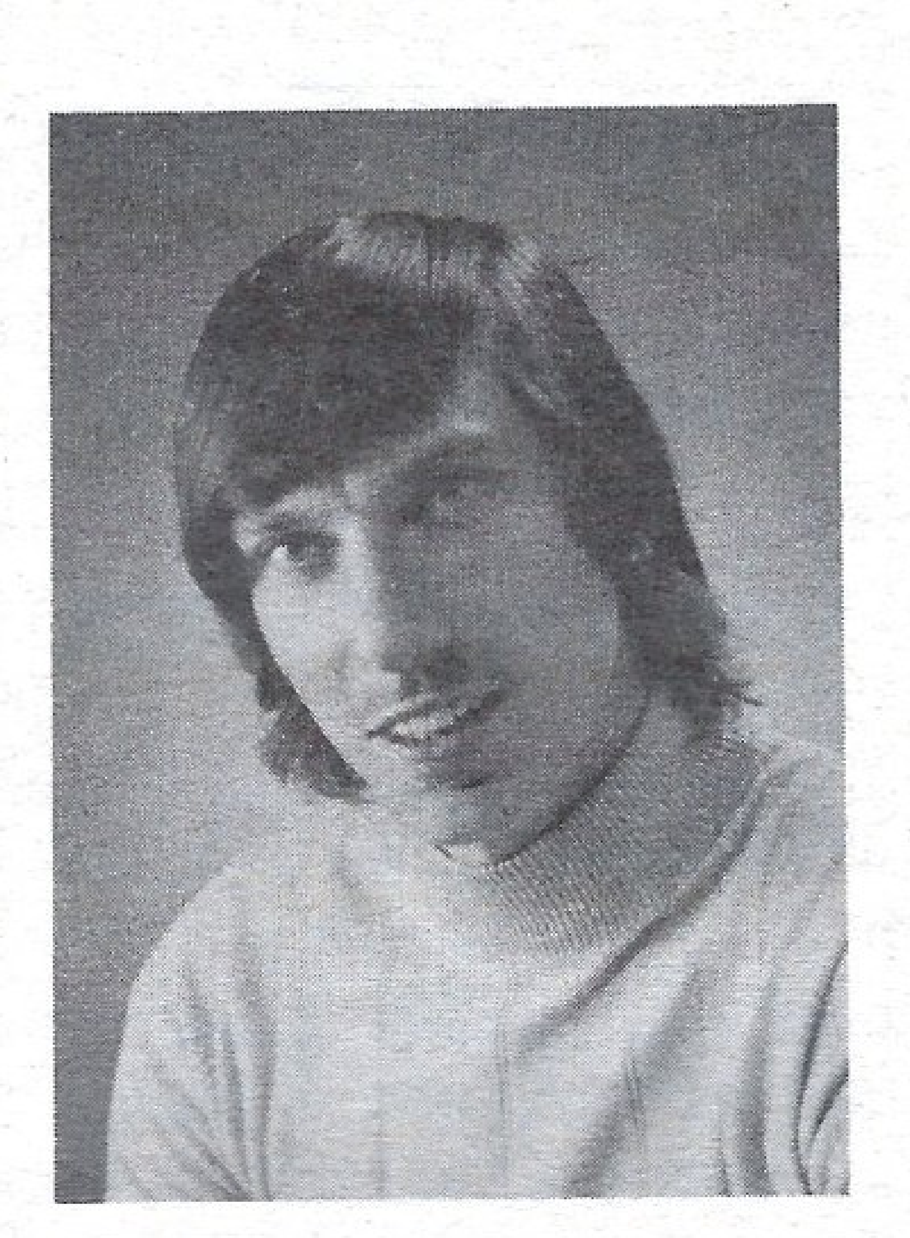


DEPART POUR LE MAROC

Etienne et Marie-Hélène Crettaz-Massy de Vissoie (VS) sont partis le 16 septembre afin de rejoindre le Centre de formation professionnelle de FES où Etienne sera instructeur en menuiserie.

Nous souhaitons à ces tout jeunes mariés bonheur et succès dans leur tâche.

Leur adresse : 23 rue Fatmi Cherradi - Bab el Khoukha, FES / Maroc.



RETOURS DU MAROC

Après deux ans de séjour à OUJDA, Marc et Jacqueline JATON-Loup, ainsi que Roger ROCHAT, instructeurs au CFP d'électricité et dépannage radio-TV, sont de retour.

C'est du centre d'AZROU que sont revenus Robert et Ursula KNECHT, après deux ans de service comme instructeur au centre agricole.

Leur adresse : Badhaus, 3615 Heimenschwand.

ON CHERCHE

- un comptable pour notre bureau central de Casablanca (avril 1975)
- un conseiller technique pour superviser la marche de nos centres à Rabat (avril 1975)
- un enseignant de français et un autre de maths pour le centre d'Ain Chock à Casablanca (juin 1975)
- un instructeur agricole pour le centre d'Azrou (avril 1975)
- un instructeur en électricité, ainsi qu'un autre en pratique Radio-TV pour le centre d'Oujda (juin 1975).
- 4 instructeurs en mécanique automobile pour les centres d'Agadir et Rabat (juin 1975).
- un instructeur en menuiserie (théorie) pour le centre de Fes (mars 75)
- un travailleur social pour le bidonville d'Agadir (juin 1975).

GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GV

EQUIPE EN SUISSE

Un groupe est en train de se former. Les participants ont choisi de faire de cette équipe un lieu où l'on peut faire le point, partager et mettre en commun des expériences. Le but étant d'essayer d'être là où chacun habite des éléments d'approfondissement des relations, que ce soit dans le cadre de groupes constitués, d'immeuble, de contacts habituels.

C'est un essai de mise en pratique d'aspiration à plus de fraternité, à vivre ce qu'on dit de la réconciliation.

Des temps d'échange et de formation seront prévus.

P rochaine rencontre : samedi 19 et dimanche 20 octobre à Longirod. Renseignements aux adresses du journal.

==

FRATERNOEL - voir information générale dans les deux derniers numéros d'Interrogation.

Cela avance; il y a maintenant des équipes responsables dans chaque canton, chargées de favoriser l'organisation de Fraternoël dans les localités, les quartiers, par immeuble. Plusieurs villages, paroisses, localités, etc. ont annoncé qu'ils feraient une FETE le soir du 24 décembre. Et vous ?

Des dossiers de renseignements et de suggestions sont à disposition à l'adresse suivante : Gilbert Zbaeren, 5 ch. des Cèdres, 1000 Lausanne 9.

Les responsables cantonaux :

GENEVE	Maurice Graber, Centre Univ. Protestant, Av. du Mail 2, 1205 Genève (022 29 62 45)
FRIBOURG	Jean-Marc Noyer, 1786 Sugiez (037 71 46 41) Frère Christian Grand, Gd-Rue 48, 1680 Romont (037 52 21 51)
JURA-BIENNE	Gaby Noirat, Rue du Milieu 20, 2502 Bienne (032 42 38 24)
NEUCHATEL	Blaise Perret, Jeanneret 21, 2400 Le Locle (039 31 21 35)
VALAIS	Marie-José Sierro, Secr. JRC, rue de la Tour 1950 Sion (027 22 33 20) Pierre Herold, Rue du Scex 16, 1950 Sion (027 23 11 12)
VAUD	Jacques Nicole, Secr. de Jeunesse, Ale 31, 1003 Lausanne (021 22 51 99) Jacques Roland, Vieux Collège 3, 1008 Prilly (021 25 05 80)

GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GV

ARRIVEE

Liliane et Laurent HUGUENIN rentrent en congé à mi-octobre. Ils ont assuré pendant deux ans la direction d'une école de l'Eglise du Christ à Madagascar, à Andapa. Ils rejoindront ce lieu en janvier 1975.

NOUS CHERCHONS

ENSEIGNANTS -	couture	(urgent)
	math/physique	(urgent)
	français	(urgent)
	comptabilité	
	etc.	

Mécaniciens - agriculteur technicien - vétérinaire - infirmières - pharmacien

pour Madagascar, l'Algérie, le Togo, la Côte d'Ivoire, etc.

Renseignements: Groupe Volontaires Outre-Mer, case postale 136, 1000 Lausanne 9.



ATTENTION ETRANGERS

500 000 ETRANGERS EXPULSES ?

Le 20 octobre 1974, le peuple suisse doit se prononcer sur l'initiative populaire contre l'emprise étrangère et le surpeuplement de la Suisse, initiative lancée par l'Action Nationale (AN). Le but de ce dossier n'est pas de donner dans cette optique une étude exhaustive du vaste problème que suscite cette votation (la presse et la TV suisses en rendront suffisamment compte) mais, avec quelques éléments d'appréciation, d'exprimer clairement notre attitude face au problème des travailleurs étrangers en Suisse.

EN TERMES SIMPLES...

A fin 1973, la population étrangère résidante en Suisse représentait 16,5 % de la population totale du pays (env. 6 millions) ou 20 % de la population de nationalité suisse (5 millions) : l'initiative AN voudrait ramener ce dernier pourcentage, en 3 ans, à 10 % pratiquement, c'est-à-dire une expulsion de 500'000 étrangers, soit en moyenne un départ de 500 personnes par jour (week-ends compris), pendant 3 ans ! Ferions-nous mieux qu'un Idi Amin Dada en Ouganda avec "ses" Asiatiques ?

JE NE SUIS PAS RACISTE, MAIS...

Bien sûr, le rapport : "un étranger pour quatre Suisses" est élevé. Il frappe et crée un malaise. Mais le danger est ailleurs. Les réactions épidermiques de xénophobie sont là, irrationnelles : "je ne suis pas raciste, mais...!" L'égoïsme, le besoin de domination et de revanche vis-à-vis de l'évolution de la vie actuelle, de l'inflation, de l'insatisfaction et de la solitude, tout concourt à rejeter tous ces maux sur des boucs émissaires : les travailleurs étrangers , main-d'oeuvre et non pas travailleurs acceptés en tant qu'égaux en dignité et en droit, "produits de consommation" à jeter après usage, comme des emballages perdus !

Le grand nombre d'étrangers travaillant dans notre pays pose un problème aux implications très vastes, d'ordre politique, économique, mais surtout humain et social. Une solution doit y être apportée. Mais laquelle et comment ? L'Action Nationale apporte "sa" solution. C'est la 3e qui nous est proposée. Il y en a eu ou en aura 6 en tout, sans compter l'action de plus en plus restrictive de la politique du Conseil fédéral depuis 1970. Mais la 3e initiative est très importante, car c'est la plus dangereuse, la plus démesurée, la plus dure, aussi bien pour les étrangers que pour les conséquences immédiates et lointaines qu'elle entraînerait pour notre pays. Elle doit être l'occasion d'une prise de conscience du problème et de son ampleur. Elle a le mérite de poser crûment et clairement la question. En France, des travailleurs étrangers ont été assassinés, mais chez nous, on ne tue pas. Dans la plus parfaite légalité et en pleine démocratie, on va voter... pour expulser 500'000 personnes ! Il faut accepter la confrontation ouverte.

Cette initiative est la troisième d'une série de six qui traitent de l'attitude que la Suisse devrait avoir à l'égard des étrangers qui résident ou qui travaillent dans notre pays.

● **L'initiative No 1 avait été déposée le 30 juin 1965 par le parti démocrate du canton de Zurich. Devant les réactions très négatives du Conseil fédéral et des Chambres fédérales, cette initiative avait été retirée par ses auteurs le 20 mars 1968.**

● **L'initiative No 2 avait été déposée le 20 mai 1969 par le groupe politique dirigé à l'époque par M. James Schwarzenbach. C'est la raison pour laquelle elle est connue sous l'appellation «initiative Schwarzenbach».**

Soumise au vote du peuple et des cantons elle fut rejetée le 7 juin 1970 par 654 800 non. contre 557 500 oui.

No 4: Initiative populaire du parti républicain pour la protection de la Suisse (Promoteur No 1: James Schwarzenbach).

No 5: Initiative populaire «Berner Tagwacht» (Promoteur No 1: Max Weber, ancien conseiller fédéral).

No 6: Initiative populaire pour une nouvelle poitique à l'égard des étrangers dite initiative «KAB» (Mouvement des ouvriers et employés catholiques).

Ces trois initiatives partent de l'idée que l'effectif d'un million d'étrangers par rapport à 5 millions de Suisses représente un rapport trop élevé. Constatant toutefois que près de 50 000 étrangers quittent chaque année la Suisse,

Construire 2.10.74

QUI SONT-ILS ?

ACTION NATIONALE (AN) :

créé en 1961, déjà "pour lutter contre l'emprise étrangère". Sa croissance est rapide : 1000 membres en 1964, plus de 10.000 en 1965. Schwarzenbach est élu au Conseil National en 1967. L'organisation s'implante nationalement et son initiative remporte 46 o/o des voix en juin 70. Publie "Volk und Heimat".

MOUVEMENT NATIONAL D'ACTION REPUBLICAINE ET SOCIALE (MNA) :

scission de l'AN intervenue à la suite du lancement de la 3ème initiative en 1972. Dirigée par James Schwarzenbach, le mouvement publie "der Republikaner". Sa section genevoise, les Vigilants, est dirigée par un ancien membre de "l'Union Nationale" fasciste d'avant-guerre.

En Suisse romande, les deux organisations publient "Peuple et Patrie". Au niveau national, elles rassemblent près de 13.000 membres et comptent plus de 150 lieux de rencontre réguliers (stamm).

Tout d'abord, il faut démystifier un slogan irrationnel, celui qui nous accuse d'« emprise étrangère », notion que l'on voudrait faire passer dans la population suisse. Il y a là une sorte de mégalomanie à laquelle l'Action nationale aimerait donner une dimension collective. Que veut dire, en fait, « emprise » ? Le terme, qui provient du latin, signifie prendre, ou saisir ; ou encore, en langage courant, avoir la mainmise sur quelqu'un ou quelque chose. Or, nous autres immigrés, ne voulons mettre la main sur quoi que ce soit. Les immigrés ne sont que rarement politisés, ils ont en général un niveau d'instruction plutôt faible et bien d'autres préoccupations. Ils n'ont aucune visée politique à l'égard de la Suisse ni aucun droit, et risquent d'ailleurs d'être expulsés dès qu'ils manifestent quelques velléités politiques.

Je reviens aux notions de « prendre », de « saisir ». Oui, certes, j'aimerais « prendre » davantage. Par exemple, l'amitié des Suisses qui sont disposés à nous l'accorder avant et après le 20 octobre. Et j'espère que la plus grande partie de la population voudra « saisir » avec nous la paix qui nous permettra de vivre en harmonie en cherchant à édifier un avenir commun. On en finirait peut-être alors avec ces excès qui relèvent plus d'un esprit paranoïaque que d'un raisonnement équilibré.

Luis Perez

La 3e initiative contre l'emprise et la surpopulation étrangères :

Que demande cette intiative?

- Elle vise à réduire à 500 000 l'effectif de la population étrangère résidant en Suisse (effectif actuel : 1 052 000).
- Elle veut limiter à 12% dans chaque canton (Genève 25%) la proportion d'étrangers par rapport à la population suisse.
- Elle entend ramener à 150 000 (actuellement 192 000) le nombre de saisonniers.
- Elle prévoit d'abaisser à 70 000 (actuellement 100 000) l'effectif des frontaliers.
- Elle veut, enfin, limiter à 4000 par année le nombre des naturalisations (actuellement 7000).

Toutes ces mesures doivent être appliquées en l'espace de trois ans (soit jusqu'à fin 1977).

Comme la population étrangère résidant en Suisse est actuellement de 1 052 000, il faudrait donc trouver en trois ans le moyen de réduire cette population à 500 000 en fermant nos frontières aux nouvelles arrivées d'étrangers et en en renvoyant un très grand nombre. Cette réduction devrait s'opérer à raison de 500 personnes par jour.

Parmi les 540 000 étrangers qui devraient disparaître du pays, il y aurait 320 000 travailleurs, les autres étant des femmes et des enfants de travailleurs, des retraités, des malades, des réfugiés, etc.

30 jours - oct. 74

Tous les partis et toutes les grandes organisations patronales et syndicales rejettent le projet de l'Action Nationale (Le Mouvement National d'Action Républicaine et Sociale - MNA - de M. Schwarzenbach laisse la liberté de vote à ses membres). Dans ces conditions pourquoi donc avoir peur d'une acceptation par le peuple ? Parce qu'en 1970 ce dernier n'avait rejeté la 2e initiative qu'avec une faible majorité de 4 % des votants, malgré les consignes des partis et autres organismes constitués.

DES PREJUGES ENRACINES...

Ils prennent nos logements !

- S'il s'agit de saisonniers, les entreprises qui les emploient ont l'obligation de les loger. Cela se fait généralement dans des baraquements ou des immeubles voués à la démolition. Aucun Suisse ne semble les leur disputer.
- Pour le reste, on constate que le nombre de demandes pour des logements HLM par des étrangers ne dépasse pas, en pourcentage, le nombre des demandes suisses.
- Au demeurant, les familles étrangères ont autant de peine — sinon plus — que des familles suisses à trouver des appartements à loyer raisonnable.

Mais ce ne sont pas les étrangers qui sont responsables de cet état de fait. C'est toute notre politique du logement qui est en cause.

L'inflation, c'est eux !

- Le taux d'inflation dans un pays n'a rien à voir avec le nombre d'étrangers qui y travaillent.
- D'autre part, l'inflation fait rage dans tout le monde occidental. La Suisse ne fait malheureusement pas exception. L'origine du phénomène est à rechercher, maintenant surtout, dans la hausse des matières premières qu'il nous faut importer et dans une demande excessive (dépenses publiques et revenus en constante hausse).
- La diminution du nombre de travailleurs en Suisse a plutôt tendance à attiser l'inflation.

dans les statistiques, il n'est pas fait de différence entre les étrangers de passage et ceux qui résident et travaillent chez nous.

Près de la moitié des étrangers condamnés en Suisse n'y résident pas. Ce sont :

- les touristes qui, lors de leur passage en Suisse, provoquent des accidents de la circulation et sont condamnés,
- les malfaiteurs qui viennent opérer en Suisse (la tuerie d'Oberriet, la prise d'otages à Carouge...)

Pour 1970 toujours, sur le total des étrangers condamnés en Suisse (5073), 61,1% seulement avaient leur domicile chez nous.

Cela ramène donc le pourcentage des étrangers résidant en Suisse condamnés à 0,38%.

LA CRIMINALITE DES ETRANGERS EST DONC PROPORTIONNELLEMENT MOINS FORTE QUE CELLE DES SUISSES.

Annuaire statistique suisse, 1972

■ La politique du Conseil fédéral

Cette politique a encore été renforcée par l'ordonnance de juillet 1974, qui prévoit que le nombre des étrangers établis ou bénéficiant d'une autorisation de séjour à l'année doit être limité, afin que l'ensemble de la population étrangère puisse au moins être stabilisée au cours de cette décennie. Le nombre des saisonniers doit également être limité de manière effective.

Pratiquement (et en résumé) cela signifie que :

- **Pour la période du 1er août 1974 au 31 juillet 1975, 20 500 nouvelles autorisations d'entrée seulement sont acceptées. Tous les secteurs d'activité sont visés. Un contingentement par canton est fixé. (Vaud : 2136 ; Neuchâtel : 577 ; Valais : 622 ; Fribourg : 389 ; Genève : 1436).**
- **Pour la période du 1er octobre 1974 au 30 septembre 1975, l'effectif maximum des saisonniers pour toute la Suisse est fixé à 192 000; cet effectif maximum ne devra pas être dépassé. (Vaud : 19 590 ; Neuchâtel : 4590 ; Valais : 18 285 ; Fribourg : 2955 ; Genève : 11 395).**
- **Des autorisations frontalières ne peuvent être délivrées à de nouveaux frontaliers que s'ils sont domiciliés régulièrement depuis au moins six mois dans la zone frontalière voisine.**
- **Les nombres maximums des autorisations de séjour que les cantons peuvent accorder aux étrangers qui viennent faire un stage de six mois au maximum sans possibilités de prolongation, sont également fixés.**

L'objectif qui sera inévitablement atteint cette fois pour la fin de la décennie est la stabilisation de l'ensemble de la population étrangère à environ un million cinquante mille étrangers. En continuant cette même politique, on obtiendra inévitablement, après, une réduction.

De quelques conséquences pour notre pays en cas d'acceptation de l'initiative AN :

- pénurie de main d'oeuvre,
- désorganisation de notre économie,
- chômage technique,
- baisse du revenu national de plus de 11 milliards
- pertes de recettes de près de 1 milliard de francs pour l'AVS, d'où nécessité d'une hausse des cotisations de 40 % au moins; il en serait de même pour les impôts,
- mesures de rétorsions probables envers les 300'000 Suisses établis à l'étranger,
- l'acceptation de l'initiative serait contraire aux droits de l'homme dont le Parlement suisse vient d'approuver la ratification, notamment dans les domaines suivants : dignité et non-discrimination de la personne, droit de la sécurité, protection contre des expulsions arbitraires, notamment contre des expulsions collectives, libre circulation et liberté de séjour, liberté d'association, droit à la sécurité sociale sans aucune discrimination, protection de la famille.

SITUATION DES TRAVAILLEURS ETRANGERS EN SUISS

« Andres, ouvrier agricole, est venu en Suisse en 1969 pour trouver du travail. Sa femme et ses deux enfants, âgés aujourd'hui de 5 et 8 ans, sont restés en Espagne. Il travaille dans une entreprise de la périphérie lausannoise. Le soir, après 18 heures, il regagne la baraque située entre la voie ferrée et l'autoroute. C'est là qu'il loge avec d'autres compatriotes. Ils sont cinq pour partager une chambre et chacun paie, pour disposer d'un lit, Fr. 129.— par mois. Avant de se coucher, on fait la queue pour cuire le repas du soir, car il n'y a qu'un fourneau pour plusieurs. Le samedi, Andres fait la lessive et va faire ses courses pour toute la semaine, car le soir il rentre trop tard pour se rendre au magasin. Celui-ci est situé à 20 minutes à pied. Il n'y a pas de bus pour y parvenir. Andres n'entretient aucun contact avec la population suisse. Il ne le pourrait d'ailleurs pas, car son existence ne lui fournit pas d'occasion de rencontrer des autochtones. »

"... Je me sens seul. Je travaille 10 ou 11 heures par jour. Si ce n'était pas à cause de ma famille et du manque de travail en Italie, je ne resterais pas ici un jour de plus !
... Je travaille, je travaille, je mange, je dors , je travaille.
... Le samedi je travaille, le dimanche je m'embête.
Les syndicats ne font rien !
Ce n'est pas le travail qui me fait peur, même le plus pénible ! Ce qui manque c'est ma famille... mais c'est pour elle que je suis ici.
Ici à l'approche de l'hiver, c'est encore plus dur et plus triste. Travailler à 2000 m. c'est dur ! On y respire avec plus de peine ..."

C'est le beau pays que mon coeur aime... dit la chanson, mais n'y aurait-il place que pour des rochers (aussi sûblimes soient-ils !) dans ce coeur-là ?

LA POSITION DES EGLISES PROTESTANTES ET CATHOLIQUE-ROMAINE DE SUISSE

Elle est contenue dans les 7 thèses suivantes :

1. Les causes :

L'immigration massive d'étrangers a été provoquée par la croissance de notre économie et par nos exigences toujours plus élevées en matière de consommation et de services.

2. Les problèmes:

L'afflux considérable d'étrangers a non seulement placé notre société devant des problèmes nouveaux, mais a également rendu plus visibles et plus aigus des problèmes déjà existants. C'est ainsi qu'aujourd'hui, le problème des inégalités sociales frappe avant tout les étrangers, que l'immigration classe pour la plupart parmi les catégories les moins favorisées de notre société.

3. La solution illusoire:

L'anxiété et l'insécurité croissantes du peuple suisse découlent en grande partie de notre incapacité à contrôler l'évolution en général. Il est trompeur d'attribuer ces réactions à la « menace étrangère »: car on ne fait ainsi que masquer les problèmes et les dangers véritables.

4. L'objectif principal:

Le problème des étrangers ne saurait être résolu par une simple réglementation numérique des effectifs étrangers. Face aux circonstances actuelles, l'objectif principal doit être recherché avant tout dans l'aménagement en commun d'un avenir commun des Suisses et des étrangers.

5. L'homme:

Pour notre avenir commun, il est primordial que notre action, même sur le plan technique, économique, social et politique, soit axée sur l'homme, son bien-être et sa dignité, sa liberté et ses droits. La voie nous est ici tracée par Jésus-Christ, qui a abaissé les barrières entre les hommes et s'est affirmé solidaire des faibles et des déshérités.

6. La collaboration:

Ce n'est que par un effort commun et un partage des responsabilités que nous pourrons résoudre les problèmes multiples qui se posent aux Suisses et aux étrangers. C'est pourquoi nous voulons saisir et développer toutes les possibilités de rapprochement et de collaboration d'égal à égal entre les Suisses et les étrangers.

7. Le développement

Les migrations massives des travailleurs des régions moins développées en direction des centres fortement industrialisés sont toujours néfastes pour les deux parties. C'est pourquoi le problème de la migration ne se trouvera en voie de solution que lorsque nous serons parvenus à une meilleure répartition des emplois grâce à une action globale et internationale de coopération au développement.

NOTRE POSITION :

L'initiative AN veut résoudre brutalement le problème des travailleurs étrangers par une solution purement quantitative, sans considération des conséquences de sa proposition, surtout sur le plan humain et social. C'est pourquoi nous disons : N O N ! Mais ce "non" ne s'arrête pas au rejet pur et simple de cette 3e initiative contre l'emprise et la surpopulation étrangère. Ce "non" veut aller plus loin, se prolonger dans l'action concrète en faveur de la "promotion" de cet homme qui représente "notre tiers-monde" : le travailleur étranger.

Quel que soit le résultat de la votation du 20 octobre (que nous souhaitons négatif par rapport à l'initiative), tous les problèmes humains et sociaux fondamentaux subsisteront (assimilation, naturalisation, reconnaissance et affirmation des droits des travailleurs étrangers, abolition du statut de saisonnier, etc). Il s'agit donc d'oeuvrer à leurs solutions.

ETRE SOLIDAIRES

A cet égard, la 6e initiative, celle du KAB (sigle allemand du Mouvement des ouvriers et employés catholiques) - dont la collecte des signatures a lieu jusqu'à fin 1974 - donne la priorité à la politique humanitaire et répond à une grande partie de nos voeux. Elle s'intitule : "ETRE SOLIDAIRES", initiative populaire en faveur d'une nouvelle politique à l'égard des étrangers.

Elle tend à assurer aux travailleurs étrangers en Suisse l'égalité des droits sur les plans social et humain (regroupement familial et intégration dans la société suisse, mais en excluant cependant les droits politiques). Le texte prévoit également l'abolition progressive du statut de saisonnier et la stabilisation des effectifs étrangers par le simple jeu d'un équilibre entre départs volontaires et nouvelles autorisations d'entrée (effets ne s'appliquant pas aux réfugiés).

ACTION EN TANT QUE CHRETIENS

Notre action en tant que chrétiens ne peut pas aboutir à une conclusion. Elle ne peut que s'ouvrir sur une étape suivante, plus riche et plus profonde, souvent à remettre sur le "tapis";

- par le respect de la justice et de la dignité de chaque homme,
- et par le message du Christ.

Cette votation nous donne cette occasion d'approfondissement et d'incitation à l'action pour remettre en cause notre manière à nous de vivre en société, de régler notre attitude sur notre engagement de chrétien vis-à-vis de nos frères : "J'étais étranger et vous m'avez accueilli". Or, "un homme se sent accueilli quand on accepte de recevoir un peu de sa richesse" (A. Ancel)

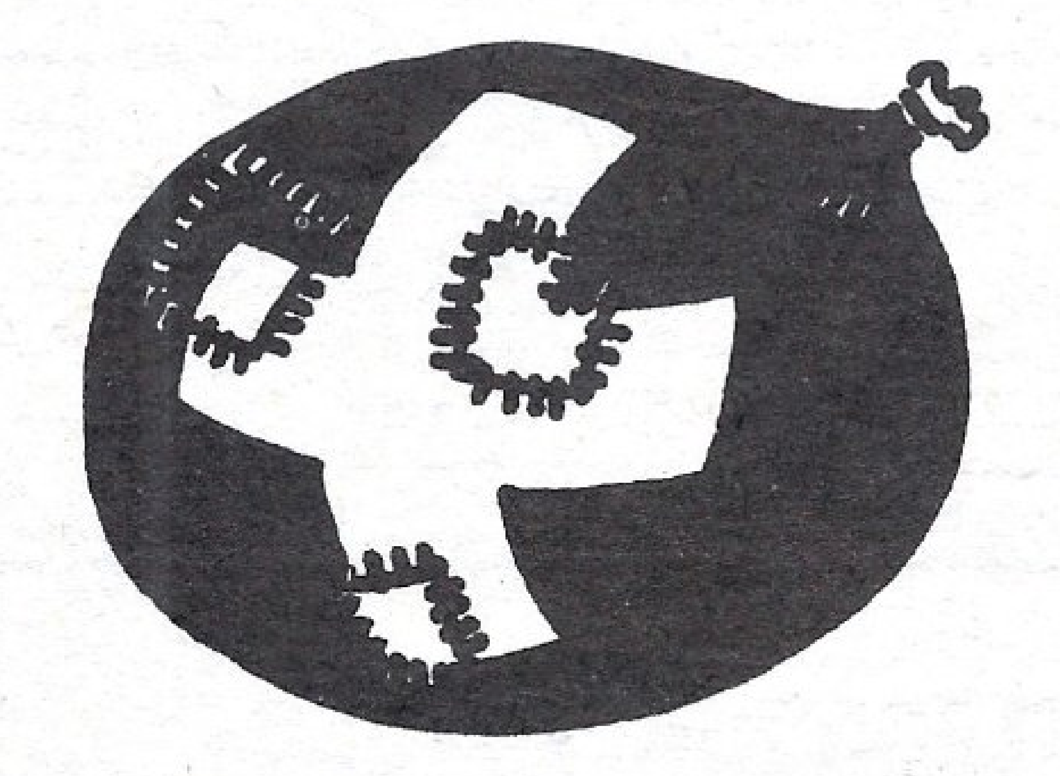
> "Ainsi, vous n'êtes plus des étrangers ni des émigrés; vous êtes concitoyens des saints, vous êtes de la famille de Dieu."
>
> (Epitre aux Ephésiens, 2 : 12-19 Trad. oecuménique de la Bible)

B Grangier

POUR SE DOCUMENTER:

- Inventaire des lieux communs xénophobes - Mouvements xénophobes en Suisse (fr.3.- peut être obtenu au secrétariat romand de la Décl. de Berne, rue des Terreaux 25, 1000 Lausanne.
- "Sous-prolétariat en Suisse - 192'000 travailleurs saisonniers : pourquoi ?" - C. Calvaruso, Ed. de la Thièle, Yverdon (Suisse) frs. 15.--
- Cahiers protest. No 4 1974 "De la division à la solidarité : notre avenir commun avec les étrangers", Frs. 6.--.

DOSSIER - DOSSIER - DOSSIER - DOSSIER -



Et le sous-développement en Suisse ?

LA PARTICIPATION

Non ! la participation des travailleurs à la gestion de l'entreprise n'est pas pour demain. Ainsi en a décidé la majorité des parlementaires.

Le pouvoir de la décision au niveau de la gestion de l'économie doit rester l'apanage exclusif des détenteurs de capitaux. Que viendrait faire un représentant des travailleurs ou un délégué syndical au sein d'un conseil d'administration ? Porte fermée pour ces derniers, mais porte ouverte à deux battants pour les mandataires des actionnaires (souvent extérieurs à l'entreprise) qui vont décider seuls des destinées de l'usine.

C'est à peu près ce langage qu'a tenu la majorité des parlementaires sous la coupole fédérale en adoptant un contreprojet s'opposant à l'initiative des syndicats du pays. Un contreprojet qui bloque toute évolution vers la participation s'il venait à être accepté par le peuple.

Cette décision n'est dictée que par la peur de partager le pouvoir ... et les privilèges qui en découlent. Fort bien représenté aux Chambres, le monde des affaires et de l'industrie, ne veut pas d'une "démocratisation" de l'économie. Plutôt que d'ouvrir la voie à une réelle participation des travailleurs, impliquant la cogestion, le patronat, à travers ses élus, a préféré l'affrontement. Les syndicats des travailleurs devront en tirer les conclusions.

Le langage tenu par la majorité parlementaire m'impressionne. Je croyais que le temps était révolu où le patron d'une usine pouvait dire à ses ouvriers (je l'ai entendu) lorsque ceux-ci émettaient une suggestion : "je ne vous paie pas pour penser, mais je vous paie pour produire !"

Depuis ce temps-là, il me semblait que quelque chose avait changé. On reconnaissait et on faisait appel aux qualités professionnelles et aux compétences techniques des salariés, on ne les appelait plus "ouvriers" mais collaborateurs (regardez les offres d'emploi !). Les salariés pouvaient choisir leur horaire de travail; la mensualisation s'étendait au personnel payé à l'heure; des boîtes à suggestions faisaient leur apparition, les commissions d'entreprise rencontraient les directions, etc.

Jusque-là, pas beaucoup de problèmes. Les partenaires sociaux (syndicats ouvriers et patronat) arrivaient à des négociations très utiles et indispensables. Mais, avancez le mot de participation et vous verrez avec quelle vigueur on vous démontrera les impossibilités pour les travailleurs d'y accéder; le refus sera catégorique.

La démonstration est faite, et il fallait la faire ! Les travailleurs savent maintenant que la participation ne leur sera pas offerte et qu'il faudra la conquérir s'ils veulent garder leur dignité d'homme et refuser un rôle de robot dans la société qui s'ammorce.

Antoine Queloz

Chili: l'Eglise catholique refuse de s'incliner devant le général Pinochet

Le cardinal Raul Silva Henriquez, primat de l'Eglise catholique chilienne, refuse de baisser pavillon devant les injonctions du régime militaire du général Augusto Pinochet.

Après que ce dernier eut invité l'Eglise à ne pas se mêler des affaires temporelles, le cardinal, lors d'un sermon prononcé samedi a répondu que la hiérarchie chilienne avait un rôle à jouer dans les affaires temporelles et était prête à se sacrifier en remplissant son rôle.

Dernière en date, dans le cadre d'un échange à fleurets mouchetés entre la junte et l'Eglise, cette prise de position a été exprimée au dernier jour d'une réunion de la conférence des évêques chiliens à Punta de Tralca, lieu de retraite isolé sur la côte du Pacifique, à 140 km à l'ouest de Santiago.

Dans son sermon de samedi, Mgr Silva, qui était entouré des 24 autres évêques du pays, a repris une citation du Concile du Vatican mettant en relief le fait que la tâche de l'Eglise est l'Evangile « afin d'améliorer l'esprit de l'ordre temporel » aussi bien que le salut spirituel de l'homme.

Parlant avec une voix imprégnée d'émotion, le prélat, 68 ans, a déclaré : « Nous, évêques chiliens, promettons que nous allons donner corps à ces mots, et tout comme le Christ, nous somes prêts à faire le don de nous-mêmes et à être crucifiés pour que la paix, l'amour et la liberté règnent dans notre patrie. »

(Reuter)

24 H. 9.9.74

Opération Sahel : derniers préparatifs

L'« opération Sahel » du corps d'intervention suisse en cas de catastrophe à l'étranger commencera dès le début octobre. Les responsables du corps en sont actuellement aux derniers préparatifs.

En Algérie, les 12 volontaires qui ont été bloqués pendant trois jours à Alger où ils attendaient que les dockers de Marseille acceptent de charger leurs 12 Landrover, ont pu reprendre leur route à la fin du week-end. Ils traverseront tout le Sahara avant de rejoindre le lac Tchad par le sud du Nigeria.

Les avions qui amèneront sur place les volontaires suisses quitteront notre pays les 3 et 9 octobre. - (ats)

TLM 25.9.74

Intervention des Evêques espagnols au sujet de la politique sociale

La commission de l'apostolat social de la Conférence épiscopale espagnole a publié hier un manifeste réclamant une meilleure répartition des richesses en Espagne et déclarant que les ouvriers devraient avoir le droit de grève et de constituer des syndicats pour la défense de leurs propres intérêts. Le document signé par les six évêques membres de la commission reconnaît le développement économique considérable dont a bénéficié l'Espagne ces dernières années mais note qu'il existe encore des régions et des catégories sociales qui n'ont pu sortir de la pauvreté.

Les évêques estiment que le monde agricole est en retard par rapport à l'industrie et qu'il existe encore de trop grandes disparités dans les revenus. Les évêques notent que l'agitation sociale et les grèves se sont multipliées mais que, comme il n'existe pas de législation adéquate pour les encadrer, ces mouvements prennent facilement un tour politique.

D'autre part, la commission pontificale « Justice et Paix » a cité élogieusement l'exemple de la commission nationale espagnole qui a demandé au cardinal Enrique y Tarancon, de Madrid, d'intervenir auprès du général Franco en faveur d'une amnistie de tous les exilés et prisonniers politiques et des objecteurs de conscience, à l'occasion de l'Année sainte 1975.

(Reuter-Kipa)

21.9.74

OTAN : 2 milliards de dollars gaspillés chaque année.

Pourquoi les pays de l'OTAN doivent-ils inscrire 31 engins antichars à leur inventaire, et pourquoi s'apprêtent-ils à se procurer 18 nouveaux modèles de ce type d'armement ? a demandé Monsieur Theodoor Tromp, président du groupe consultatif des industriels de l'OTAN lors d'une conférence à Bruxelles.

Les pays de l'OTAN gaspillent jusqu'à deux milliards de dollars, soit le quart du total de leurs dépenses en recherche d'armements chaque année, du fait de la duplication de projets de développement militaire.

La Liberté 13.9.74

Le sucre trop cher pour la limonade

Le prix du sucre a atteint un tel record aux Etats-Unis que trois des principaux fabricants de soft drinks, Coca-Cola, Royal Crown et Canada Dry, ont décidé de le remplacer en partie par du sirop de maïs dans leurs boissons gazeuses.

En un an, le prix du sucre raffiné a plus que triplé : le paquet de 5 livres est passé de 55 cents à 1,75 dollar. Alors que le prix du sirop de maïs est nettement moins élevé. Coca-Cola utilise dès maintenant, pour les boissons Sprite, Mr. Pibb et Fanta, 25 % de sirop de maïs et 75 % de sucre. Mais ne modifiera pas la composition du Coca, car le sirop en altère le goût.

Si l'usage du maïs comme produit de remplacement se généralise chez les autres fabricants de boissons douces, la consommation de sucre diminuera de 1 million de tonnes sur les 3,5 millions consommées annuellement par ce secteur aux Etats-Unis. Une autre industrie, celle des bonbons, très affectée par la hausse du sucre, étudie également un produit de substitution.

L'Express 26-8.1.9.74

Des millions de dollars déposés par le Négus dans des banques suisses?

L'empereur Haïlé Sélassié et la famille impériale éthiopienne ont accumulé dans les coffres de banques suisses des millions de dollars illégalement acquis sur le dos du peuple éthiopien, accusé « Ethiopiea Today », hebdomadaire en langue amharique, publié par le ministère de l'information, en appelant le roi des rois par son surnom de « Négus ».

La Liberté 9.1.74

Aide suisse aux pays du tiers monde

DIMINUTION DE 24 %!

L'aide suisse au tiers monde s'est élevée, en 1973, à 186 millions de francs, ce qui représente une diminution de 18 pour cent par rapport à l'année précédente. Si l'on tient compte de l'inflation, ce recul a été de 24 pour cent.

Ces chiffres, communiqués à l'ATS par l'organisation d'aide au développement « Swissaid », ne concernent cependant ni les investissements privés, ni les crédits remboursables, ou encore des activités à caractère ecclésiastique mais uniquement l'aide à fonds perdus. Cette régression est due exclusivement à la réduction des fonds d'aide humanitaire d'urgence à court terme, qui sont passés de 109 millions à 50,3 millions de francs.

La contribution de la Confédération à l'aide humanitaire d'urgence a été réduite de moitié, tombant de 39,2 millions de francs et les organisations d'aide privées n'ont versé qu'un tiers de ce qu'elles avaient dépensé en 1972 dans des pays du tiers monde touchés par la détresse. (ats)

(ATS)

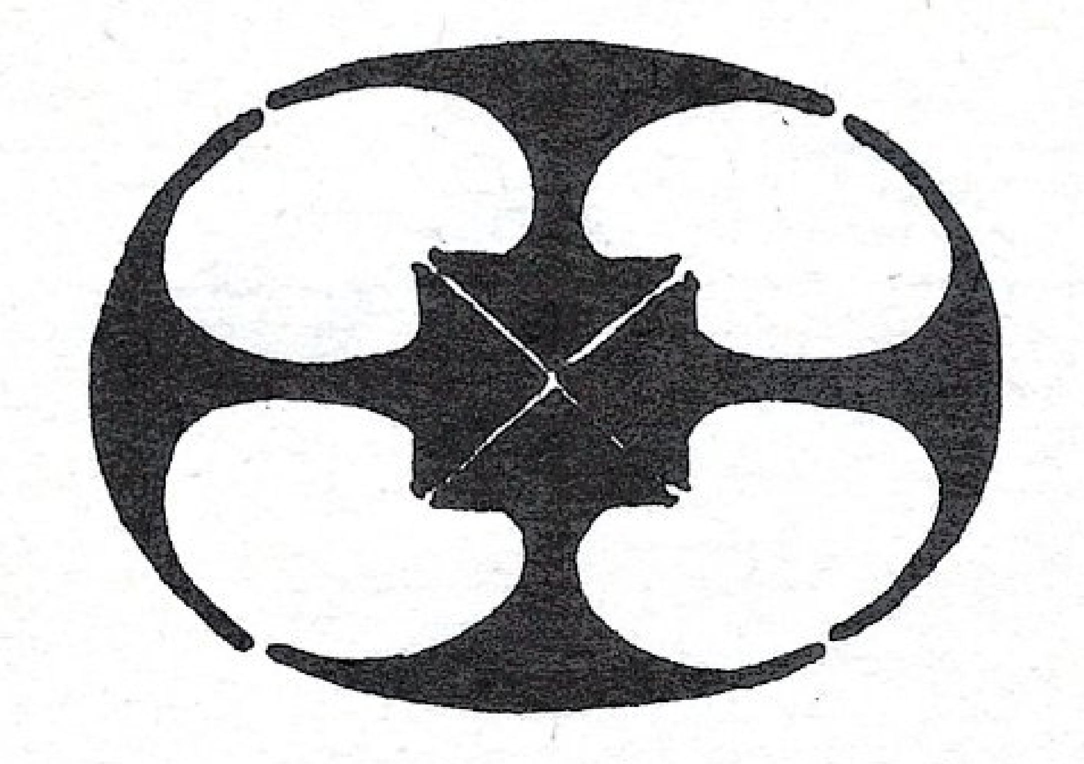
POUR LES TANZANIENNES

Pas de pantalons moulants

Le président Nyerere avait publié en 1971 une directive interdisant les minijupes et pour les hommes les cheveux longs, les barbes longues et les pantalons à pattes d'éléphant.

Une nouvelle directive spécifie que les femmes ont le droit de porter des pantalons, à condition qu'ils ne soient pas moulants. (UPI)

La Suisse 16.9.74



" DES QUATRE COINS DU MONDE "

En bref et en vrac : une rentrée chargée ...:

INDE

Cruelle famine dans le Bengale oriental où les pluies, dans le nord, ont provoqué des inondations détruisant une partie des récoltes, alors que, dans le sud, c'est la sécheresse qui a accablé les agriculteurs.

ETATS-UNIS

Le temps du pardon :

- reconnu coupable du massacre de 22 civils de My Lai, en 1968, au Vietnam, le lieutenant William Calley a été libéré par le juge fédéral Elliott parce que le condamné n'avait pas bénéficié d'un procès équitable. Le lieutenant avait été condamné à la prison à vie, commué par la suite en 10 ans de détention.
- le président Ford offre aux insoumis et déserteurs de la guerre du Vietnam (1964 - 1973) une amnistie en échange d'un engagement de deux ans dans les services publics et de la prestation de serment de loyauté à l'égard de la nation. Les demandes doivent être présentées avant le 31.1.1975.

SUISSE

La consommation de matières plastiques en 1973 a atteint 369'000 tonnes, soit 75,3 kg par tête d'habitants.

GUINEE BISSAU

Le Portugal a reconnu "de jure" le 10 septembre 1974 l'indépendance de la Guinée Bissau. En fait, la Guinée Bissau avait déjà proclamé unilatéralement son indépendance le 12 septembre 1973, date anniversaire de la naissance d'Amilcar Cabral, fondateur et ancien secrétaire du PAIGC, assassiné en janvier 1973 à Conakry. La capitale du nouvel Etat est le petit village de Madina-Do-Boé, dans le sud-est du pays.

MOZAMBIQUE

Constitution d'un gouvernement de transition le 20.9.74 à Lourenço Marques. Composé de 7 membres du Front de libération du Mozambique (FRELIMO), dont le président M. Joaquin Chissano, et de 3 représentants du Portugal, ce gouvernement conduira le pays à l'indépendance fixée au 25 juin 1975.

PORTUGAL

Démission le 30.9.74 du général Antonio de Spinola de la présidence de la République portugaise. Porté au pouvoir à la suite du coup d'Etat du 25 avril 1974, il a tiré la conclusion du conflit qui vient de l'opposer au Mouvement des forces armées et à la gauche à propos de la manifestation de la "majorité silencieuse" qu'il avait encouragée avant de se voir contraint de l'interdire La junte de salut national a nommé président du Portugal le général Francisco da Costa Gomes, chef d'état-major des forces armées.

CHILI

La plus grande partie des 8 millions de dollars (24 millions de francs) que la CIA a déversés au Chili à l'époque du gouvernement Allende, a été employée en 1972 et 1973, non pas pour soutenir des partis et des journaux d'opposition, comme l'a prétendu officiellement le président Ford, mais a été distribuée aux camionneurs et aux commerçants afin de leur permettre de commencer et de poursuivre leur grève qui fut à l'origine de la chute brutale d'Allende.

ETATS-UNIS (Washington)

A l'assemblée du FMI, M. McNamara a qualifié de terrifiantes les conséquences pour les pays les plus pauvres et les plus peuplés des bouleversements économiques récents.
La situation économique des douze derniers mois marquée par l'inflation mondiale, la hausse des prix du pétrole, l'insuffisance des récoltes et la diminution de l'aide des pays riches, est sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Il faut se résigner, dans ces conditions à une réduction du niveau de vie extrêmement élevé des pays riches si l'on ne veut pas que des centaines de milliers de personnes, dans les pays pauvres, soient exposées à la mort dans les prochaines années.

MORT ET DESOLATION AU HONDURAS

Plusieurs pays de l'Amérique centrale (Honduras, Mexique, Guatémala, Nicaragua et San Salvador) ont été touchés par la mort et la désolation après le passage à fin septembre du cyclone tropical "Fifi". Pour le Honduras - pays déjà le plus pauvre d'Amérique - c'est un véritable désastre :

- 8 à 10'000 morts,
- des dizaines de milliers de disparus,
- plus de 100'000 sinistrés,
- des îles ont disparu sous la mer, avec les pêcheurs qui les habitaient,
- toutes les villes du pays ont été recouvertes par les eaux,
- les rizières, les champs de canne à sucre, les plantations potagères, ont été submergé par les eaux,
- 60 % des richesses du pays sont détruites,
- le pays est privé d'électricité,
- toutes les routes et la plupart des lignes téléphoniques intérieures sont coupées.

Alors que les sinistrés se battent pour survivre, les actions de secours internationaux s'organisent.

B.G.

QUE "COUTE" UN ETUDIANT EN SUISSE ?

Selon les chiffres publiés par le Conseil suisse de la science, les frais annuels moyens occasionnés par un étudiant universitaire en Suisse s'élevaient à 12 657 francs en 1970, à 15 044 francs en 1971 et à 17 258 francs en 1972.

NOUVELLES - NOUVELLES - NOUVELLES - NOUVELLES - NOUVELLES -

... Je continue à travailler dans la reconstruction des maisons détruites par les inondations. Actuellement, je suis sur le terrain donné par le diocèse où 84 maisons doivent être construites. Nous organisons le travail d'une manière communautaire. Tous les lundi soirs les responsables de quartier se réunissent pour discuter très concrètement du problème du matériel à trouver, des ouvriers qui auront la responsabilité de la construction, des hommes qui couperont le bois dans la forêt, de la manière de distribuer des vivres à la fin de la journée (riz, sucre, farine, etc). Aucun salaire n'est distribué à part ces vivres. Quelle joie de faire partie d'une telle équipe, d'un tel peuple en marche, d'une telle Eglise évangélique ...

Bernard Bavaud, menuisier
Crateus, Brésil

... Ici la vie continue, nos activités avancent ainsi que les travaux. Le toit de la chapelle est posé et nous sommes en train de faire le plafond. Peut-être que dans un mois et demi à deux mois tout sera terminé. Une dizaine de pensionnaires sont toujours intéressés par le travail d'artisanat et les objets se font nombreux. Le problème que nous n'avons pas encore pu résoudre est celui du contact avec l'église locale. Je ne sais pas si c'est le fait que nous sommes en ville ou bien que l'église méthodiste veut se défaire à tout prix de la "tutelle" des Anglais et que par principe elle évite le plus possible les nouveaux blancs, mais nous avons énormément de peine à avoir des contacts avec eux.

De plus, presque chaque paroisse a une langue différente selon les tribus, les éthnies et les paroisses "françaises" sont loin de chez nous ou alors elles ne sont composées que d'Européens ... Avec le temps nous pensons résoudre ce problème.

Ghislaine et Jean-Charles André,
Abidjan / Côte d'Ivoire.

En tant qu'enseignant dans une école professionnelle, mon travail ne me laisse qu'indirectement participer à la vie locale. C'est pourquoi je commence à avoir des amis parmi les gens de Nouna et avec eux, je passe la plupart de mon temps libre. Je vais chez eux, je discute avec eux, je bois avec eux, etc. Je participe aux manifestations qui se déroulent en ville, conférences, théâtre, joutes sportives, etc. J'ai profité de mes vacances pour vivre davantage avec les gens. De temps en temps, j'ai cultivé dans les champs avec eux ...

Dario Maggini, Centre professionnel de Nouna, Haute Volta.

NOUVELLES - NOUVELLES - NOUVELLES - NOUVELLES - NOUVELLES -

... Même si jusqu'à présent je vis dans une bonne entente avec l'Etat et l'hôpital, plusieurs choses prouvent que la présence d'étrangers à Manankavaly n'est plus souhaitée que pour un temps limité.

Madagascar continue à chercher son identité et l'esprit de nationalisme entraîne parfois des actions irréfléchies. Ainsi, en juillet, j'ai été témoin d'un véritable exode de la plupart de mes connaissances, parmi les Blancs. La plupart des postes qu'ils abandonnent sont importants et restent presque tous vacants. Tout devient un peu incertain; le manque de pièces de rechange importantes commence à se faire sentir désagréablement puisque beaucoup de machines, d'appareils et même des voitures ne peuvent plus être utilisés. Par contre la bureaucratie est tellement prospère que la plupart des employés ne s'en sortent plus. Quelle chance si l'on arrive à obtenir un renseignement valable ! Je ne m'étais encore jamais sentie aussi proche de Kafka (p.ex. le château) que lorsque j'ai essayé d'obtenir un visa de sortie pour les vacances.

Ici à Manankavaly, tout fonctionne encore à peu près normalement, il manquera cependant bientôt de la viande, du fil ou des médicaments. Une mauvaise organisation est la plupart du temps à l'origine de telles pénuries (pas toujours à Manankavaly).

Quant à mon engagement et mon travail, je peux de nouveau, depuis avril, les partager avec ma collègue; je me suis habituée à entreprendre un tas d'occupations sans avoir forcément une base ou une formation correspondantes. Je devrais être jardinière d'enfants, ou éducatrice, et avant tout autre chose physiothérapeute. Avec un peu de bon sens et suffisamment de sensibilité, j'essaie d'entreprendre quelque chose avec les enfants, avec les malades et les mains mutilées par la lèpre. Je baigne les mains paralysées et raidies dans de l'huile de paraffine, ensuite je fais des massages et j'essaie d'entretenir la mobilité qui reste par des exercices appropriés. Cela me donne l'occasion d'avoir des contacts souvent joyeux et de perfectionner mon malgache qui est encore bien imparfait. Ce qui m'a procuré le plus de joie jusqu'à présent, c'est le tricotage : beaucoup ont appris et se sont tricoté un pullover; la plupart en ont fait pour d'autres. Résultat : des gens occupés et un bon nombre de pulls, la plupart très beaux, pour protéger d'un froid parfois rigoureux et pour le plaisir de tricoter. Difficulté actuelle No 1 : depuis mai, on n'obtient plus un écheveau de laine à Tananarive. De mes vacances à l'étranger, j'ai rapporté presque 100 écheveaux et - oh miracle ! - je n'ai pas dû payer de douane.

... Je continue à me poser des questions sur ma présence ici, mon travail, mon engagement. Je suis à chaque fois presque embarrassée, pas seulement pour le formuler. Notre activité ici est encore demandée et nous sommes acceptés, mais j'aimerais bien mettre au courant une collègue malgache, afin qu'il n'y ait pas une vacance le jour où nous devrions partir, peut-être de manière forcée. Jusqu'à présent je n'ai pas encore pu constater d'efforts sérieux faits pour trouver la relève indigène. ...

Elsi Josi, Manankavaly,
Madagascar

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS...

Du numéro d'Interrogation que vous venez d'ouvrir est tombé un bulletin vert au signe de l'organisme qui vous envoie ce journal : FSF, GVOM ou Eirene.

En effet, et pour des raisons semblables, nos trois mouvements ont besoin de pouvoir compter cet automne sur la générosité de leurs amis. L'information (Interrogation que vous recevez gratuitement, une certaine publicité en vue de recrutement, des papillons et des affiches de propagande) est coûteuse, mais indispensable à notre action. Les rencontres d'information et de formation permettant le travail avec ceux qui seront éventuellement des volontaires doivent être assumées matériellement. Les voyages sur le terrain pour rencontrer nos vis-à-vis d'outre-mer sont toujours à nouveau nécessaires. Dans certains cas, l'un ou l'autre de nos mouvements doivent assumer les frais ou même une fraction des salaires de certains volontaires. Enfin, et à des degrés divers FSF, GVOM et EIRENE ont des frais administratifs ... Bref, nous avons besoin de vous.

UN ANCIEN LAIC MISSIONNAIRE A L'HONNEUR

Pierre COMTE, de Courtételle (Jura) est parti en qualité de laïc missionnaire en Papouasie en 1957. Quatre ans plus tard, il opte pour le sacerdoce et suit des études en Australie. Ordonné prêtre et missionnaire du Sacré-Coeur, il accomplit un travail remarqué. Aussi rien d'étonnant s'il vient d'être élu en juillet 1974, à la quasi unanimité des voix, vicaire épiscopal du diocèse de Bereina (Papouasie). En l'absence d'un évêque, il en assume les charges. Nous lui disons nos félicitations et nos voeux fraternels.

Rappelons que le Jura compte déjà trois évêques missionnaires : Mgr Maillat, évêque de N'Zérékoré et directeur national suisse des Oeuvres pontificales missionnaires; Mgr Baechtold, évêque en Thaïlande; Mgr Roger Aubry, évêque de Reyes, en Bolivie.

Frères sans frontières

Sommaire :

J.A.
1000 LAUSANNE 9

INTERROGATION paraît huit fois par année. Il est adressé aux membres de nos organismes selon les statuts.